

Le crédit d'impôt pour le maintien à domicile des aînés (CMD)

Qu'est-ce que le crédit pour maintien à domicile des aînés ?

Il vise à soutenir financièrement les personnes âgées de 70 ans et plus résidant au Québec pour qu'elles puissent se procurer des services de soutien à domicile auprès d'un entrepreneur ou de leurs propres employés.

Objectif : L'un des objectifs de ce crédit d'impôt est de permettre aux aîné.e.s qui le souhaitent de demeurer le plus longtemps possible dans leur communauté, auprès de leur famille et de leurs amis, même quand elles commencent à perdre en autonomie.

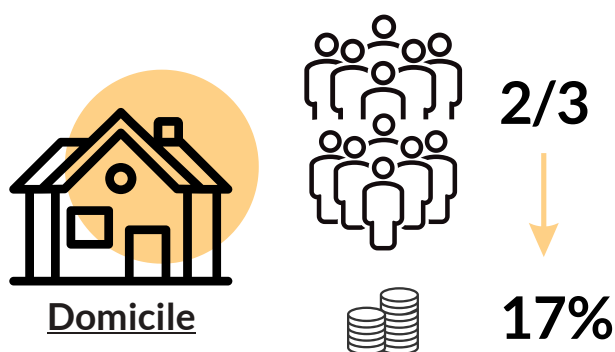


Le portrait-type du bénéficiaire du Crédit pour maintien à domicile est une femme de 75 ans ou plus, vivant en RPA, sans conjoint.e et gagnant entre 10 000 \$ et 50 000 \$ de revenu familial (83% des coûts).

Le Crédit pour maintien à domicile et ses iniquités

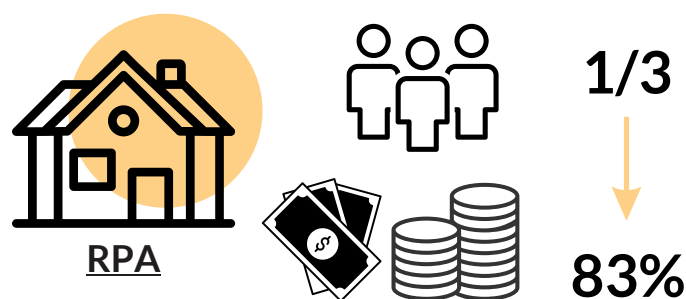
Il est opportun de rappeler le double statut de bénéficiaires du Crédit pour maintien à domicile selon que la personne aînée habite en résidence privée pour aîné.e (RPA) ou non.

Personnes aînées vivant à domicile



En 2018, deux tiers des ménages d'aîné.e.s vivaient à domicile, mais ne recevaient que 17% de l'ensemble du crédit pour maintien à domicile des aîné.e.s, soit une moyenne de 371\$ par bénéficiaire.

Personnes aînées vivant en RPA



En 2018, si seulement un tiers des ménages d'aîné.e.s vivaient dans une résidence privée pour aîné.e, ils recevaient 83% de l'ensemble du crédit pour maintien à domicile des aîné.e.s, soit une moyenne de 3 599\$ par bénéficiaire.

Évolution de l'utilisation du Crédit pour maintien à domicile des aînés



Le montant moyen versé à titre de Crédit pour maintien à domicile a rapidement augmenté au cours des dernières années : **il a presque triplé en un an, passant de 251 \$ en 2000 à 688 \$ en 2001.**

Il s'est ensuite accru graduellement jusqu'à atteindre la valeur moyenne de **1 456 \$ en 2017**. À noter que le crédit moyen augmente sensiblement en fonction de l'âge des bénéficiaires, passant de 471\$ chez les 70-74 ans à 2 885 \$ chez les 90 ans et plus .



Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aîné.e.s fait partie des instruments fiscaux les plus utilisés au Québec. Entre 2000 et 2018, le nombre de ses bénéficiaires s'est multiplié par 46. « [Il] est passé d'un peu plus de 8 000 en 2000 à près de 215 000 en 2010 avant d'atteindre près de 371 000 en 2018 » .

Combien ça coûte ?

617.7
millions de CAD

Pour l'année 2020, le crédit pour maintien à domicile des aîné.e.s a coûté 617,7 millions de dollars au gouvernement du Québec.

x268

Le coût de la dépense fiscale associée au Crédit des aîné.e.s a connu une hausse encore plus fulgurante sur la même période de 20 ans. Il s'est multiplié par 268, passant de 2 millions de dollars en 2000 à 106 millions en 2006, 205 millions en 2008 et 536.1 millions en 2018.

Selon les prévisions des fiscalistes Godbout et Gagné-Dubé, la **dépense fiscale annuelle associée à ce crédit d'impôt atteindra 1 milliard de dollars au cours des prochaines années.**